



▶ Brutus, collecte organique

P. 4



▶ Programmation session d'automne

P. 8



▶ Fête de la famille

P. 12



## JOURS FÉRIÉS TAXES MUNICIPALES



### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil se tiennent le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à 19 h 30 à la salle Émerie-Lapointe, située au 288, rue Principale.

### Prochaines séances



Les bureaux de la mairie, de la direction des finances et du service de l'urbanisme, inspection sont situés au: 288 B, rue Principale

\*Sur rendez-vous seulement\*

Tél. : 450 632-9585

Mairie – poste 201

Direction des finances – poste 203

Service de l'urbanisme, inspection – poste 202

### Hôtel de Ville

299, chemin Saint-Édouard

### Garage municipal

311, chemin Saint-Édouard

Tél. : 450 632-9528, poste 0

Télé. : 450 632-9544

[municipalite.saint-mathieu.qc.ca](http://municipalite.saint-mathieu.qc.ca)

### Bibliothèque Danielle-Routhier

Tél. : 450 632-9528, poste 222

[biblio70@reseaubibliomonteregie.qc.ca](mailto:biblio70@reseaubibliomonteregie.qc.ca)

Horaire régulier

Mardi : 10 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h 30

Judi : 18 h 30 à 20 h 30

### COOP Télécom Saint-Mathieu

Service à la clientèle : 514 258-9528

[info@cstsm.com](mailto:info@cstsm.com)

### Collecte des ordures, résidus organiques et recyclage

Ligne Info-Collectes : 514 928-5227

## MOT DE LA MAIRESSE

Chers Mathéens, chères Mathéennes,

La fin des vacances, le retour au travail, la rentrée scolaire, cela nous rappelle aussi que l'automne cogne à nos portes.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter monsieur Manuel Bouthillette pour sa nomination au poste de directeur général et secrétaire-trésorier à la Municipalité. Monsieur Bouthillette occupait, depuis deux ans, le poste de directeur général adjoint. Madame Louise Hébert demeure toujours dans l'équipe à titre de directrice des finances.

J'aimerais également souligner le départ prochain, pour une retraite bien méritée, de monsieur Ghislain Derome, employé aux travaux publics. Je lui souhaite plein de projets et le plus important la santé pour les accomplir. Par ailleurs, un poste de contremaître aux travaux publics sera prochainement pourvu.

Nos dossiers prioritaires pour l'automne seront :

- La phase II des travaux de réfection du chemin Saint-Édouard
- La phase I de la piste cyclable sur la rue Principale (montée de la Petite-Côte jusqu'au chemin Saint-Pierre)
- L'asphaltage des rues Paul, Émile et Brossard
- La sécurité routière (vitesse et réseau de camionnage)

Parallèlement, nous poursuivons nos efforts pour le développement du parc d'affaires et nous verrons à finaliser le dossier de l'éclairage sur les rues Bourdon et Bonneville.

Au service d'urbanisme, l'emphase sera mise sur le respect et l'application des règlements de nuisance, permis et certificats.

De plus, nous travaillons étroitement avec la Ville de Saint-Philippe afin de conclure une entente pour le branchement éventuel, au réseau, des rues Paul, Émile et Brossard. Nous procéderons également à une mise à jour du projet des infrastructures pour ces rues (étude réalisée en 2013) afin de déposer une demande d'aide financière auprès du gouvernement dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Nous adopterons également au cours des prochains mois, un nouveau règlement sur l'installation des compteurs d'eau, une obligation de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

En lien avec les Journées de la culture, les 28 et 29 septembre, venez vous exprimer lors d'une consultation publique sur la transformation de l'Église de Saint-Mathieu. Pour connaître tous les détails, surveillez notre site Web, Facebook et Voilà!

Enfin, retenez la date du 17 novembre! **Marc Hervieux** présentera son tout nouvel album « Nos chansons » à l'Église à compter de 14 h. Vous pouvez vous procurer des billets, au coût de 35 \$ en prévente, au Centre communautaire.

*Lise Poissant*, mairesse







# ADMINISTRATION MUNICIPALE

## PDZA

Au mois de juin dernier avait lieu, au Domaine Labranche à Saint-Isidore, le lancement officiel du deuxième Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Ce travail de révision s'est échelonné sur plus d'un an et a réuni autour d'une même table, producteurs agricoles, transformateurs agroalimentaires, professionnels du milieu, élus, représentants d'organisations, organismes communautaires et citoyens. Ces consultations ont permis de définir, de façon concertée, une vision stratégique et de réaliser un document de planification pour les cinq prochaines années. Cette nouvelle mouture identifie cinq enjeux spécifiques au territoire de la MRC de Roussillon, lesquels guideront les priorités d'intervention dans une perspective de développement régional et de valorisation de l'agriculture. Pour en connaître plus sur le PDZA et consulter le document, visitez le site Web de la MRC de Roussillon : [roussillon.ca/gestion-du-territoire/secteur-agricole](http://roussillon.ca/gestion-du-territoire/secteur-agricole)

## CMM

Le 12 juin dernier, madame Valérie Plante, présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et mairesse de Montréal participait à une rencontre de la Table des municipalités rurales de la CMM dont l'objectif était de reconnaître les particularités des municipalités rurales et leurs enjeux économiques ainsi que de discuter du Programme de compensation pour la protection du territoire agricole. Comme le gouvernement accepte d'en faire un projet pilote et de verser 2,5 M\$ soit 50 % des sommes requises pour financer ce programme, nous attendons l'engagement de la CMM pour l'autre 50 %.

La Table des municipalités rurales de la CMM regroupe Calixa-Lavallée, Carignan, L'Assomption, Les Cèdres, Mercier, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Richelieu, Saint-Amable, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Isidore, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloil, Saint-Philippe, Saint-Sulpice et Verchères.

## RESTEZ INFORMÉS

Pour être tenu informé des activités et loisirs ou recevoir une alerte lorsque, par exemple, une rue est fermée ou un avis d'ébullition est en cours.

### PLATEFORME CITOYENNE VOILÀ



### Application mobile

- Téléchargez l'application mobile; Google Play ou App store, créez votre profil, cliquez sur m'inscrire, remplissez les champs requis et suivez les instructions.



### Sur ordinateur

- Dans Google, tapez Voilà Saint-Mathieu et inscrivez-vous

### FACEBOOK

Abonnez-vous à notre page Facebook et activez les notifications afin de ne rien manquer et de connaître les dernières nouvelles : [facebook.com/municipalitedesaintmathieu/](https://facebook.com/municipalitedesaintmathieu/)

### SITE WEB

Notre site Web se modernise, les inscriptions aux activités seront bientôt possibles en ligne et vous pourrez également nous faire part de vos commentaires en tout temps : [municipalite.saint-mathieu.qc.ca](http://municipalite.saint-mathieu.qc.ca)

## DÉPART

Nous désirons vous informer que madame Kathleen Henri, directrice des loisirs, de la culture, du patrimoine et des communications n'est plus à l'emploi de la Municipalité de Saint-Mathieu. Dans l'immédiat, madame Maria Rebeca Brzozowski Albornoz assure le suivi des dossiers en loisirs. Vous pouvez la joindre au 450 632-9528, poste 229.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Afin d'en arriver à un consensus, les sept maires siégeant au Conseil de la Régie ont sollicité le soutien du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique. Cet accompagnement a pour but de conclure rapidement une entente équitable pour toutes les municipalités membres, et ce, dans l'intérêt de tous les citoyens. Pour ce faire, un comité avisé a été mis sur pied afin de recenser les besoins et demandes de chacune des municipalités. D'ailleurs, une première rencontre a eu lieu le 16 juillet dernier avec le Conseil municipal de Saint-Mathieu.



# ENVIRONNEMENT

## Fréquence des collectes

**Hiver** | De décembre à mars, la collecte des matières organiques aura lieu toutes les deux semaines **Été** | D'avril à novembre, la collecte aura lieu chaque semaine

## BRUTUS, VOTRE BAC BRUN EST ARRIVÉ

Avez-vous pris connaissance de votre guide pratique? Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour participer à la collecte des matières organiques. Conservez-le pour vous y référer facilement. Avec la nouvelle réglementation, tous les citoyens qui ont reçu un bac brun devront obligatoirement déposer leurs matières organiques dans ce dernier puisqu'elles seront dorénavant interdites à la collecte des déchets.

**À retenir** | Prenez note que les feuilles pourront être dorénavant déposées dans votre bac brun. Tout surplus pourra être mis dans un sac en papier et déposé à côté de votre bac brun le jour de la collecte.

### Matières acceptées dans votre bac brun

Si vous répondez oui à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer votre matière dans le bac brun

1. Est-ce un résidu alimentaire?
2. Est-ce un résidu de jardinage?
3. Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ayant servi à emballer de la nourriture?

Visitez le [roussillon.ca/bacbrun](http://roussillon.ca/bacbrun) pour plus de détails



**Info-collectes**

514 928-5227

[ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES](http://ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES)

[infocollectes@mrcroussillon.qc.ca](mailto:infocollectes@mrcroussillon.qc.ca)

MRC DE ROUSSILLON

La MRC de Roussillon propose un outil de recherche efficace permettant au citoyen de mieux gérer ses matières résiduelles. Vous pouvez maintenant tout savoir sur les différentes collectes et où disposer des matières en cliquant sur l'onglet «Collectes des matières résiduelles» ensuite sur «répertoire des récupérateurs». Cet outil interactif permet de sélectionner le lieu de résidence pour obtenir l'information spécifique à la Municipalité : [roussillon.ca](http://roussillon.ca)



## AGRILE DU FRÊNE

Un frêne infecté par l'agrile représente un danger potentiel puisqu'une fois mort, il devient cassant très rapidement. Si vous devez abattre un arbre, sachez qu'un permis est exigé. Veuillez communiquer avec l'inspecteur municipal au 450 632-9528, poste 244 pour toute question à ce sujet.

**Pour éviter la propagation de l'agrile du frêne, il est fortement recommandé d'abattre vos frênes entre le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et le 31 mars 2020.**

## COLLECTE DE BRANCHES PAR LA MUNICIPALITÉ

Du 4 au 8 novembre



## SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS – DU 19 AU 27 OCTOBRE 2019

J'adopte de nouvelles habitudes! Chacun et chacune de nous a le pouvoir d'agir au quotidien pour améliorer son empreinte environnementale et sociale. Réduire, réemployer, réparer, repenser sa consommation.

### « J'adopte de nouvelles habitudes! »

Minimalisme, partage d'objets, fabrication maison, achat local, en vrac, équitable, éthique : de nombreuses solutions existent pour consommer moins et mieux, pour consommer autrement.

## CONCOURS FAÇADE DE MAISONS FLEURIES

Cette année encore, un jury se promènera dans les rues de Saint-Mathieu, afin de repérer les plus beaux aménagements paysagers. Les gagnants seront connus lors de la Fête de la famille le 8 septembre prochain.







## RÉGLEMENTATION

La Municipalité a révisé, à la demande de la Régie intermunicipale de police Roussillon, deux règlements afin d'augmenter le coût des amendes relié aux infractions.

|  | AVANT  | APRÈS  |
|--|--|--|
| <b>Règlement 1008-17 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique</b>                                   |  |  |
| Stationnement de nuit (1 <sup>er</sup> décembre au 1 <sup>er</sup> avril) et tout stationnement interdit                       | 30 \$  | 40 \$  |
| <b>Règlement 1007-2019 concernant les systèmes d'alarme et qui abroge le règlement 159-98</b>                                  |  |  |
| <b>Personne physique</b><br>Deux (2) fausses alarmes sont permises.<br>Tout déclenchement subséquent constitue une infraction. | 1 <sup>re</sup> infraction : 75 \$<br>2 <sup>e</sup> : 125 \$<br>3 <sup>e</sup> : 200 \$<br>Autres : 300 \$  | 1 <sup>re</sup> infraction : 100 \$<br>2 <sup>e</sup> : 150 \$<br>3 <sup>e</sup> : 200 \$<br>Autres : 300 \$ |
| <b>Personne morale</b><br>Trois (3) fausses alarmes sont permises.<br>Tout déclenchement subséquent constitue une infraction.  | 1 <sup>re</sup> infraction : 150 \$<br>2 <sup>e</sup> : 250 \$<br>3 <sup>e</sup> : 350 \$<br>Autres : 450 \$ | 1 <sup>re</sup> infraction : 200 \$<br>2 <sup>e</sup> : 300 \$<br>3 <sup>e</sup> : 400 \$<br>Autres : 450 \$ |

Veillez noter qu'il est important d'obtenir un permis préalablement à l'installation, la modification et/ou l'utilisation de votre système d'alarme en s'adressant à une personne autorisée de la Régie intermunicipale de police Roussillon. Pour ce faire, vous devez remplir et signer le formulaire d'inscription d'un permis d'alarme. Ce formulaire est disponible à l'Hôtel de Ville, sur demande : 450 632-9528, poste 229

## SPCA ROUSSILLON

La Municipalité aimerait vous informer des coûts relatifs aux appels de service et prise en charge lorsqu'un citoyen fait appel à la SPCA Roussillon pour un animal errant ou décédé et vous rappelle l'importance pour votre animal de compagnie d'avoir une licence ou d'être micropuçé. Cela permet, dans le cas où celui-ci échappe à votre vigilance, de l'identifier et lui sauver la vie. De plus, il est de la responsabilité de chacun de stériliser son animal afin d'éviter que n'augmentent de manière significative les colonies d'animaux errants.

Les frais pour la Municipalité, lorsqu'il y a prise en charge d'un animal par la SPCA Roussillon, sont minimalement de 174,43\$ et si malheureusement l'animal doit être euthanasié, la facture augmente à 237,55\$ et ce, sans compter les frais d'incinération dépendamment du poids de l'animal.

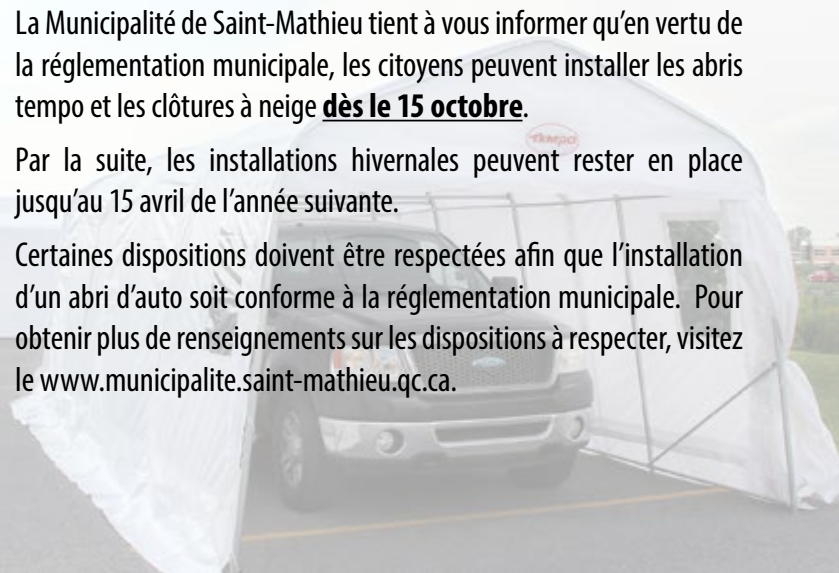
|   |              |
|---|--------------|
| Appel de service / Prise en charge                    | 98,68 \$     |
| Frais d'hébergement journalier                        | 25,25 \$     |
| Frais de transfert pour chat et petit chien           | 63,12 \$     |
| Frais de transfert pour grand chien et autres animaux | 91,95 \$     |
| Frais euthanasie pour chat et petit chien (autres)    | 63,12 \$     |
| Frais euthanasie pour grand chien                     | 91,95 \$     |
| Frais chevreuil                                       | 114,78 \$    |
| Frais vétérinaire urgence                             | 98,68 \$     |
| Frais location cage-trappe (chat)                     | 8,05 \$      |
| Frais d'incinération                                  | 1,14 \$ / lb |
| Frais fixes mensuels                                  | 107,94 \$    |

## GARAGE TEMPORAIRE, ABRIS TEMPO ET CLÔTURE À NEIGE

La Municipalité de Saint-Mathieu tient à vous informer qu'en vertu de la réglementation municipale, les citoyens peuvent installer les abris tempo et les clôtures à neige **dès le 15 octobre**.

Par la suite, les installations hivernales peuvent rester en place jusqu'au 15 avril de l'année suivante.

Certaines dispositions doivent être respectées afin que l'installation d'un abri d'auto soit conforme à la réglementation municipale. Pour obtenir plus de renseignements sur les dispositions à respecter, visitez le [www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca](http://www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca).



## REMISAGE DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Nous tenons à vous rappeler que les véhicules récréatifs, remorques ou bateaux **doivent être remisés en cour latérale ou en arrière**. Un seul véhicule autorisé par terrain.



## SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2019

La semaine de prévention des incendies (SPI) 2019 se déroulera du 6 au 12 octobre 2019 sur le thème « **Le premier responsable, c'est toi!** ». Cette campagne vise à sensibiliser la population au rôle important qu'elle a à jouer dans la prévention des incendies et faire connaître les bons comportements à adopter pour éviter un incendie.

Saviez-vous que si un incendie survenait chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- **Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps**
- **Préparez le plan d'évacuation de votre résidence**

Suivez ce lien pour en connaître davantage sur la préparation d'un plan d'évacuation: [www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html)

## LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un appareil ou un véhicule brûle un combustible tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane ou le bois. Puisque le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant, **seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.**

### Causes d'intoxication au CO

Plusieurs causes peuvent expliquer une intoxication au CO. Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent généralement à la suite d'une mauvaise utilisation des appareils à combustible, d'un mauvais entretien ou d'une mauvaise installation de ces appareils, d'une ventilation déficiente des lieux, etc.

### Sources de monoxyde de carbone

- les véhicules en marche dans des endroits clos, des garages souterrains ou attenants à la maison
- les fournaies au mazout, les poêles au bois et le chauffage au gaz
- les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue
- les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses

En été, pendant vos activités extérieures telles que le camping, la chasse ou la pêche, il est fortement recommandé de vous munir d'un avertisseur de CO à l'intérieur des :

- Véhicules récréatifs (roulottes, motorisés, tentes-roulottes, campeurs, etc.)

Visitez le site du Service de prévention des incendies Les berges de Roussillon : [candiac.ca/fr/101/Prevention\\_des\\_incendies](http://candiac.ca/fr/101/Prevention_des_incendies)



Hydro-Québec vous demande de faire attention aux lignes électriques si vous effectuez des travaux à l'extérieur et tient à vous rappeler qu'il est important pour votre sécurité de vérifier la présence de fils électriques avant d'effectuer des travaux à l'extérieur.

Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long (échelle, perche de piscine, etc.) :

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.
2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension.
3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence). Même si ces fils ont une gaine isolante, celle-ci peut être fissurée; l'isolation des conducteurs serait alors déficiente.







# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



## BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-ROUTHIER | HORAIRE ET 35<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

À partir du mardi 3 septembre, la bibliothèque sera ouverte les **mardis de 10 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30** ainsi que les **jeudis de 18 h 30 à 20 h 30**.

### 35<sup>e</sup> anniversaire

En novembre 1984 avait lieu l'ouverture officielle de la bibliothèque, qui grâce à l'amour et l'effort des bénévoles de notre communauté, offre gratuitement l'accessibilité à la connaissance, à l'information, à la lecture et à la culture pour tous les citoyens de Saint-Mathieu.

Suivez notre page Facebook: [facebook.com/bibliosmathieu/](https://facebook.com/bibliosmathieu/) afin d'être à l'affût de la programmation spéciale, durant le mois de novembre, pour souligner son 35<sup>e</sup> anniversaire.



## CITÉ MOBILE

### CALENDRIER D'ACTIVITÉS DE LA CITÉ MOBILE 2019

|                           |   |
|---------------------------|---|
| À partir du 10 sept. 2019 | Sacs de sable tous les mardis à 19 h (Responsable Monik Joannette 450-659-6083)   |
| À partir du 12 sept. 2019 | Dards tous les jeudis à 19 h (Responsable Monik Joannette 450-659-6083)   |
| 4 octobre 2019            | Date limite d'inscription pour l'Expo-Vente des Artisans  |
| 26 octobre 2019           | Expo-Vente des Artisans de 9 h à 17 h à la salle communautaire de la Cité Mobile (Responsable Jeannine Métivier 450-444-0907) |
| 2e et 4e vendredi du mois | Jeu de cartes Spades (Responsable Steve Munger 450-444-0956)  |

Location de la salle : Lucille 450-444-4908

Pour toute autre information au sujet de nos activités, surveillez Le Novateur et la page Facebook de l'Association : Cité mobile St-Mathieu Ass.





# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## PROGRAMMATION SESSION D'AUTOMNE

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire aux activités offertes par la Municipalité aux dates prévues à cette fin. Pour les activités d'automne, la **période d'inscription aura lieu les 28 et 29 août 2019 de 18 h 30 à 20 h**. Comme nous avons **besoin d'un nombre minimal d'inscription**, par activité, nous nous réservons le droit d'annuler une activité avant la date de début de celle-ci d'où l'importance de connaître le nombre de participants.

Pour connaître les détails des activités, visitez le site Web de la Municipalité.



## ACTIVITÉS MUSICALES, LINGUISTIQUES ET DANSE

### COURS DE GUITARE ET DE PIANO PRIVÉ ENFANTS-ADOS-ADULTES

Quand: Les mercredis et jeudis

à partir de 14 h à 20 h 30

du 18 septembre au 5 décembre

Lieu : Église

Tarif: À déterminer selon la durée (30-45 ou 60 minutes) et la fréquence choisie par l'étudiant



### COURS DE DANSE HIPHOP POUR ENFANTS | 12 COURS

*Groupe 1 (enfants de 2-5 ans) et Groupe 2 (enfants de 6-12 ans)*

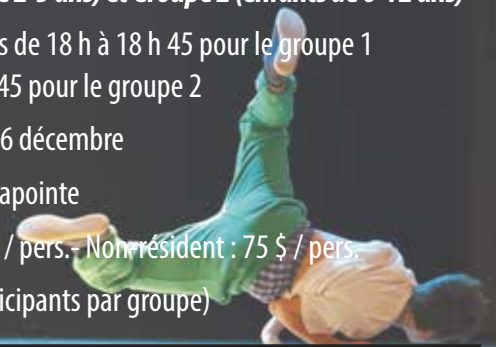
Quand: Les vendredis de 18 h à 18 h 45 pour le groupe 1 et de 18 h 45 à 19 h 45 pour le groupe 2

du 20 septembre au 6 décembre

Lieu : Salle Émerie-Lapointe

Tarif: Résident : 60 \$ / pers.- Non-résident : 75 \$ / pers.

(minimum de 8 participants par groupe)



### COURS DE KARATÉ KENPO (PARENTS-ENFANTS) AVEC SENSEÏ SOPHIE BERNIER | 12 COURS

Quand: Les samedis de 11 h à 12 h

du 21 septembre au 7 décembre

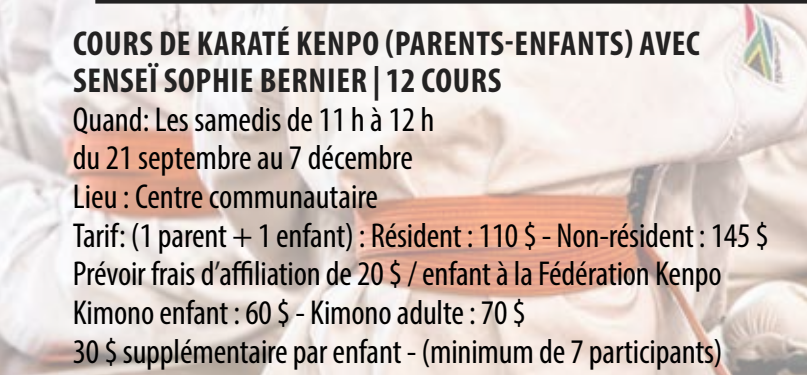
Lieu : Centre communautaire

Tarif: (1 parent + 1 enfant) : Résident : 110 \$ - Non-résident : 145 \$

Prévoir frais d'affiliation de 20 \$ / enfant à la Fédération Kenpo

Kimono enfant : 60 \$ - Kimono adulte : 70 \$

30 \$ supplémentaire par enfant - (minimum de 7 participants)



### COURS DE DANSE BACHATA, MERENGUE ET SALSA AVEC YOSLEY HERRANZ | 10 COURS

Quand: Les vendredis de 19 h à 20 h

du 20 septembre au 6 décembre

Lieu : Centre communautaire

Tarif: Résident : 75 \$ / pers.- Non-résident : 95 \$ / pers.

(minimum de 8 participants)



### COURS D'ESPAGNOL NIVEAU 1 AVEC ANIBAL ARELLANO | 10 COURS

Quand: Les lundis de 19 h à 20 h 30

du 16 septembre au 25 novembre

Lieu: Salle Émerie-Lapointe

Tarif: Résident : 115 \$ / pers.- Non-résident : 150 \$ / pers.

(minimum de 8 participants)



### COURS D'INITIATION À LA DANSE CONTEMPORAINE & JAZZ AVEC TÉAH CHEUNG | SESSION DE 4 COURS

*Groupe 1 (3-6 ans), groupe 2 (7-16 ans) et groupe 3 (adultes)*

Quand: Les samedis 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre

Groupe 1: de 9 h à 9 h 45, groupe 2: de 9 h 45 à 10 h 45 et groupe 3: de 10 h 45 à 11 h 45

Lieu : Salle Émerie-Lapointe

Tarif: Résident : 35 \$ / pers.- Non-résident : 45 \$ / pers.

(minimum de 4 participants par groupe)







# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## ACTIVITÉS DE MISE EN FORME POUR TOUS

### POUSSETTE EN FORME | 12 COURS AVEC CRISTHINA GUERRERO (PARENTS-ENFANTS | 3 À 24 MOIS)

Quand: Les lundis de 10 h à 11 h  
du 16 septembre au 9 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif (1 parent + 1 enfant): Résident : 70 \$ - Non-résident : 90 \$  
(minimum de 6 participants)



### MINI RIDERS | PARENTS-ENFANTS | 10 COURS *Groupe Minis (2-3 ans) et Groupe Riders (4-5 ans)*

Quand: Les samedis de 9 h à 9 h 45 pour le groupe Minis  
et de 9 h 45 à 10 h 45 pour le groupe Riders  
du 28 septembre au 30 novembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif (1 parent + 1 enfant): Résident : 110 \$ - Non-résident : 145 \$  
(minimum de 8 participants par groupe)

\*Port du casque, protecteurs de genoux et coudes obligatoires



### COURS DE ZUMBA FITNESS AVEC YOSLEY HERRANZ | 12 COURS

Quand: Les mardis de 20 h à 21 h  
du 17 septembre au 3 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif: Résident : 75 \$ / pers.- Non-résident : 95 \$ / pers.  
(minimum de 8 participants)



### ZUMBINI AVEC VÉRONIQUE LACHARITÉ | 12 COURS (PARENTS-ENFANTS | 18 MOIS À 5 ANS)

Quand: Les jeudis de 18 h à 18 h 45  
ou les vendredis de 10 h 30 à 11 h 15  
du 19 septembre au 6 décembre

Lieu: Centre communautaire - (minimum de 8 participants)

Tarif (1 parent + 1 enfant): Résident : 70 \$ - Non-résident : 90 \$

\*20 \$ supplémentaire par enfant



### COURS DE YOGA | 12 COURS AVEC STÉPHANIE SOFIO

Quand: Les mardis de 19 h à 20 h  
du 17 septembre au 3 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif: Résident : 96 \$ / pers.- Non-résident : 125 \$ / pers.  
(minimum de 10 participants)



### COURS DE YOGA EN FAMILLE | 12 COURS AVEC STÉPHANIE SOFIO (PARENTS-ENFANTS | 5 À 10 ANS)

Quand: Les mardis de 18 h à 18 h 45  
du 17 septembre au 3 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif (1 parent + 1 enfant): Résident : 96 \$ - Non-résident : 125 \$

\*25 \$ supplémentaire par enfant - (minimum de 8 participants)



### MISE EN FORME AVEC JANET OLSEN | 12 SEMAINES

Quand: Les lundis et mercredis de 19 h 15 à 20 h 15  
du 23 septembre au 11 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif 1 fois / semaine : Résident : 72 \$ / pers.- Non-résident : 95 \$ / pers.

Tarif 2 fois / semaine : Résident : 120 \$ / pers.- Non-résident : 155 \$ / pers.

(minimum de 10 participants)

### ENTRAÎNEMENT SUR CIRCUIT AVEC FITSQUAD | 12 COURS

Quand: Les jeudis de 19 h à 20 h  
du 19 septembre au 5 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif: Résident : 110 \$ / pers.- Non-résident : 145 \$ / pers.

(minimum de 10 participants)







# LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

## ACTIVITÉS GÉNÉRALES

### ATELIER CRÉATIF | ATELIER DE PEINTURE SUR POTERIE ADULTES ET ENFANTS

Quand: Samedi 26 octobre (spécial Halloween) de 9 h 30 à 12 h  
Samedi 30 novembre (spécial Noël) de 9 h 30 à 12 h

Lieu : Salle Émerie-Lapointe

Tarif: Entre 5 \$ et 15 \$ par personne selon l'activité

Pour plus d'informations : 450 632-9528, poste 229

### BADMINTON POUR TOUS

2 terrains disponibles • Plages de réservation : 16 h à 17 h - 17 h à 18 h

Quand: Les lundis et mercredis

du 16 septembre au 4 décembre

Lieu : Centre communautaire

Tarif: Résident : gratuit - Non-résident : 5 \$ / pers.

Réservation par téléphone au 450 632-9528, poste 229

### JEUNES RETRAITÉS

Quand: Les jeudis de 15 h à 17 h  
du 19 septembre au 5 décembre

Lieu: Centre communautaire

Tarif: Gratuit

Quoi: Bingo, jeux de poches, jeux de société, conférences. Chaque semaine une activité différente. Suivez-nous sur notre page Facebook pour plus de détails.

### LA PETITE TORTUE HEURE DE CONTE, CHANSONS ET BRICOLAGE

Quand: Les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30

du 18 septembre au 4 décembre

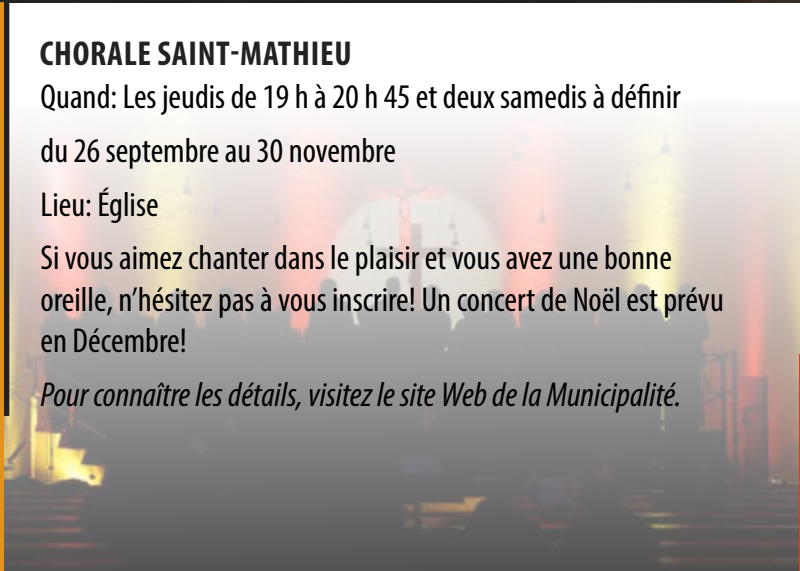
Lieu : Centre communautaire

Tarif: Gratuit

## 23<sup>e</sup> ÉDITION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

En 2019, les Journées de la culture auront lieu du **27 au 29 septembre** et se dérouleront sous le thème **LA RENCONTRE** – Tisser des liens, bâtir des ponts. Surveillez le site Web et la page Facebook de la Municipalité pour la programmation des activités.

les journées de la culture







## DANSE DES PETITS 18 MOIS À 4 ANS ET 5 À 9 ANS

## DANSE DES ADOS 10 À 15 ANS

LES VENDREDIS 4 OCTOBRE

ET 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

DE 18 H 30 À 19 H 15

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

GRIGNOTINES VENDUES SUR PLACE



LES VENDREDIS 4 OCTOBRE

ET 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

DE 19 H 30 À 23 H

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

GRIGNOTINES VENDUES SUR PLACE

# ENTRÉE GRATUITE

# ENTRÉE 5 \$

*En tout temps, les parents doivent rester avec leurs enfants.*

*Aucune sortie ne sera permise lors de la danse, les parents doivent venir chercher leurs ados à l'intérieur.*

## FORMATION GRATUITE OFFERTE PAR LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

### FORMATION IPAD

Du 26 septembre au 28 novembre (10 semaines)

#### NIVEAU DÉBUTANT

Les mercredis de 18 h 30 à 21 h  
ou les jeudis de 9 h 30 à midi

#### NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Les jeudis de 13 h à 15 h 30  
ou les jeudis de 18 h 30 à 21 h

*Inscription au Centre communautaire : 19 septembre à 9 h 30  
\*Requis : Certificat de naissance grand format (baptistaire) ou  
carte de résidence permanente ou de citoyenneté (passeport  
non accepté)  
minimum de 10 participants par groupe*



## FORMATION GRATUITE OFFERTE PAR LE CISSMO

### PROGRAMME DE PRÉVENTION DES CHUTES | 12 SEMAINES 2 FOIS PAR SEMAINE

*Programme sécuritaire animé par un professionnel de la santé pour les  
personnes autonomes de 65 ans et plus préoccupées par leur équilibre  
afin de prévenir chutes et fractures.*

Les mardis de 11 h à 12 h et les jeudis de 11 h à 12 h 30  
Du 24 septembre au 12 décembre  
(minimum de 10 participants)



Saint-  
Mathieu

# Fête familiale

**DIMANCHE** **DE 11 H**  
**8 SEPTEMBRE** **À 16 H**

**PARC PIERRE-MONDAT**  
**311, CHEMIN**  
**SAINT-ÉDOUARD**

**ACTIVITÉS GRATUITES**  
**POUR TOUTE**  
**LA FAMILLE**



## Au programme

**« CHASSE AUX  
TRÉSORS FAMILIALE »**

**DE 11 H À 14 H**

*(ACTIVITÉ MAINTENUE MÊME SI PLUIE)*

**Grand prix à la famille gagnante | valeur de plus de 200 \$**

Cadeau incluant : Forfait cinéma, 1 paire de billets spectacle Marc Hervieux,  
Forfait Cascades Golf, Certificat cadeau IGA, Certificat cadeau Garage René Bedard

**Nombreux prix de présences pour les familles participantes**



*Grillades  
gracieuseté de  
M. Jean-Claude  
Poissant  
Candidat parti  
libéral fédéral*



**GRATUIT**  
**MAÏS SUCRÉ, SALADES ET**  
**CROUSTADE AUX POMMES**



**Une fête familiale  
des plus conviviales!**

**EN CAS DE PLUIE, RENDEZ-VOUS  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**